

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 23 juillet 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 9 et 10 juillet 2012**

**2012 V. 128** Vœu relatif à la destination de la caserne Château Landon.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant le vœu de M. Alain LHOSTIS, du Groupe Communiste et élu du Parti de Gauche, relatif à la restitution à la Ville de Paris de la caserne des pompiers Château Landon, désaffectée et à l'ouverture d'un accueil de jour au rez-de-chaussée et dans la cour pour les personnes vivant à la rue ;

Considérant que la Ville de Paris met à disposition de la Préfecture de Police des bâtiments à usage de caserne ;

Considérant que le site de la caserne Château Landon est inoccupé depuis 8 ans par les sapeurs-pompiers ;

Considérant que la Préfecture de Police est prête à abandonner définitivement le site, en contrepartie de travaux complémentaires sur sa nouvelle implantation ;

Considérant que le Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement a fait savoir, dès 2011, qu'il était favorable à cet échange pour des besoins scolaires ;

Considérant que la Ville de Paris et la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement ont favorisé la mise à disposition de logements pour les pompiers à proximité de cette caserne ;

Considérant que, lors d'une visite des locaux de la Préfecture de Police et des élus du 10<sup>e</sup>, une partie du rez-de-chaussée du bâtiment, il a été constaté que le rez-de-chaussée était occupé par les pompiers et la protection civile ;

Considérant que, lors de la séance du Conseil de Paris du 13 décembre 2011, le Conseil de Paris adoptait un vœu sur l'avenir de la caserne Château Landon ;

Sur la proposition de Mme Myriam EL KHOMRI, au nom de l'Exécutif,

Emet le vœu que :

- La Ville de Paris et la Préfecture de Police poursuivent rapidement les négociations sur les modalités et les termes de la restitution de la caserne Château Landon à la Ville de Paris,

- la Ville de Paris et les services de l'Etat concernés engagent rapidement une étude sur l'état du bâtiment et sur le volume des travaux à réaliser, notamment en terme de sécurité qui permettrait d'accueillir en journée, et ce dès cet hiver, des personnes sans abri.